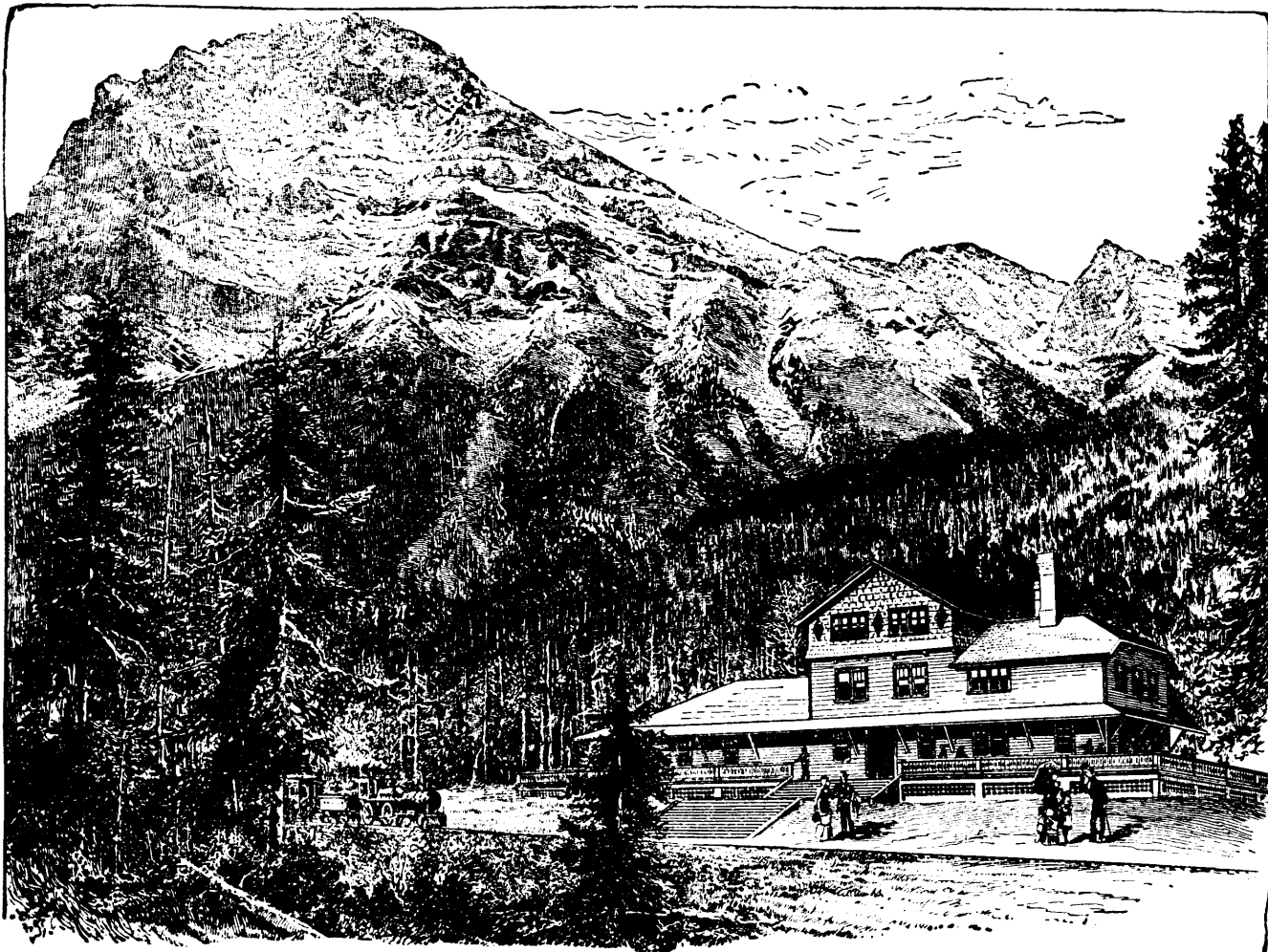




SUR LE PARCOURS DU C.P.R. : L'HOTEL MOUNT-STEPHEN

C'est une fort coquette bâtisse, style chalet : retraite agreste, perdue dans les gorges des Montagnes Rocheuses. Elle est sise à cinquante milles à l'ouest du parc national de Banff, au fond de la passe dite *Du cheval qui rue* (Kicking Horse), au pied du mont Stephen—nom du premier président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. L'hôtel emprunte son nom à ce pic-roi des monts Rocheux, dressant son front à 8,000 pieds d'altitude et qui l'écrase de tout le poids de sa majesté.

Ce lieu est cher aux touristes, coureurs de montagnes et artistes ; un paradis du sport.

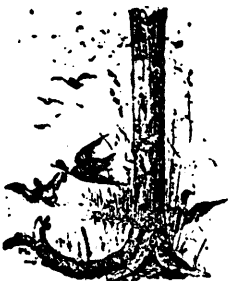
Splendide panorama, celui qui se déroule aux environs de l'hôtel. On aperçoit, à gauche, les monts Ottentail et la chaîne Van Horne—du nom du président actuel du C. P. R.—sur la droite.

Si avantageusement située, offrant tout le confort désirable, cette station est digne de sa popularité. Elle mérite de retenir au passage les voyageurs qui parcourent par étapes successives notre grande voie ferrée nationale.—J. St-E.

CAUSERIE

COUPS DE LANCETTE (*)

II



J'AI ME assez plonger mes yeux dans les millions,—ne pouvant y plonger mes mains, et ne le désirant pas le moins du monde, du reste.

Dans les cent et les mille, je ne dis pas !

Mais, là, vraiment, m'éveiller un beau matin millionnaire, après avoir goûté toute ma vie la salubre jouissance de gagner brave-

ment mon pain quotidien, me ferait un drôle d'effet, ou plutôt me donnerait la sensation foudroyante de la chute d'une tuile sur la tête.

Je refuse donc de devenir millionnaire et ne

"l'envoie pas dire" à mes oncles d'Ecosse ou de France,—si toutefois il m'en reste là-bas qui ont des millions à distribuer.

Ceci posé, on me permettra bien, je l'espère,—pour compléter ma causerie dernière,—une nouvelle incursion dans les domaines de l'agio.

Nous y verrons que la *danse des millions* ne date pas du "Canal de Panama," et qu'il y a eu d'autres violons que les timbales juives pour la mener.

* *

Le chef-d'orchestre, cette fois-ci, fut un Ecos-sais,—Jean Law,—fils d'un orfèvre d'Edimbourg, Et vous allez voir quelle gigue échevelée fit danser à la France ce Jean Law-là !

Etablissons d'abord que le Roi-Soleil (Louis XIV),—le seul homme du monde qui ait eu l'impudence de dire : *L'Etat c'est moi !*—était mort, laissant le susdit Etat (qui pourtant formait partie intégrante de son auguste personne) dans une bien triste position : entouré d'ennemis et écrasé par une dette de *deux milliards sept cents millions*.

Soit,—après transformation des divers titres en une seule nature de dette à 5%, et le visa de ces mêmes titres, qui opéra une réduction d'un tiers dans leur valeur,—un déficit net d'un *milliard huit cents millions de francs*.

Telle était la carte à payer.

* *

Or, la vieille France, couchée sur ses lauriers,—mais pâle, amaigrie et quelque peu désillusionnée des gloires de ce monde,—attendait que les docteurs de la finance prononçassent sur son cas.

Ce que précisément ces graves personnages n'étaient pas pressés de faire.

(*) Dans le précédent article du même, lire "les fournitures" au lieu de "la formation" de l'armée—"avalanche tombant de partout" au lieu de "avalanche de partout"—"tout courant" au lieu de "tout en courant." Dans les vers à l'adresse des demoiselles de l'Opéra ajouter le septième, omis : "Combien aviez-vous en présents ?"

A la première ligne, lire : "l'enquête qui se poursuit," et non : "qui vient de s'interrompre."

C'est alors que parut Jean Law, un de ces hommes à systèmes dont il faut toujours se défier, au dire de Donoso Cortès.

Il était fils d'orfèvre, je le répète.

Il est bon de savoir que les orfèvres du dix-huitième siècle n'étaient pas seulement des ouvriers en bijouterie, comme de nos jours.

Dans le Royaume-Uni, par exemple, avant l'établissement de la banque d'Angleterre, c'étaient les seuls banquiers faisant des *affaires d'or*, depuis l'expulsion des Juifs ; car eux seuls avaient des notions suffisantes pour connaître la valeur des métaux, leur affinage, leur plus-value sur la monnaie.

Le père de Law,—orfèvre aussi comme M. Josse, de Molière,—avait commencé la fortune familiale et acquis le baronage de Lauriston : ce qui lui avait permis d'affubler son nom un peu écourté d'une queue aristocratique.

Avec cet appendice caudal et lesté des millions paternels, le jeune Law de Lauriston, aussi baron que Rothschild et moins juif que lui, traversa le détroit et vint offrir ses services au Régent, qui s'éprit aussitôt des théories de l'aventurier écossais et lui donna carte blanche pour les mettre

en pratique.

* *

Une banque fut créée, destinée d'abord seulement aux dépôts et à l'escompte.

Elle fit florès....

L'extrême confiance qu'inspirait ses billets lui permit d'étendre ses opérations.

Bientôt elle fut chargée de la refonte des monnaies.

C'est à ce but que tendait l'habile affineur d'or et d'argent.

Le titre des monnaies fut diminué et, comme la banque donnait en échange des billets à trente jours, elle bénéficiait sur les intérêts.

Si bien que, la première année, elle put donner 35 % de dividende : ce qui éleva ses 12,000 actions originaires, de 500 à 6,000 livres.

Dès lors le branle était donné, et la *danse des millions* commença.

Et vous allez voir quelle gigue échevelée ce fut.

Voulant faire de sa banque—appelée *Banque Royale*—le centre de toutes les ressources de l'Etat, le financier Law fit supprimer les fermiers-généraux, que l'on paya en billets de la banque, et prit à son compte toutes les régies, dont il régularisa la perception.

Cela marchait ; ça *boulottait*, comme disent les décadents.

Hélas ! oui, cela marchait... mais pas assez vite encore, au gré de l'impatience des toqués.

Il faut dire qu'à cette phase de son système, Law était considéré en France comme un dieu tutélaire.

La circulation des billets de la Banque Royale s'étendit dans des proportions énormes. Il fallut des gages nouveaux à cet agrandissement de circulation, et Law se fit substituer à quelques privilèges des grandes Compagnies des Indes. Ainsi la Banque, qui avait le privilège de la perception de l'impôt et du papier monnaie, eut dans ses mains presque le monopole du commerce et, en outre, la concession des terres de la Louisiane et du Mississippi.

Les terres du Mississippi furent rachetées du financier Crozat, pour le prix de 5,000,000 livres, et mises en actions pour 500,000,000 livres.